

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL B CTT HERGNIES FRESNES 27 ET 28 AVRIL 2024



ARTICLE 1 : ORGANISATION

- Le club du CTT HERGNIES-FRESNES organise son Tournoi National B , les 27 et 28 Avril 2024, **au Complexe sportif Bonnepart - 409 Rue Edgar Loubry à Fresnes sur Escaut**
- Ce tournoi est homologué par la Fédération Française de Tennis de Table sous le numéro (en attente) et se déroulera sur **28** tables, avec balles plastiques *** fournies par l'organisateur.



ARTICLE 2 : PARTICIPATION

- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFFT, le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui de la 2ème phase (points de Janvier 2024).
- La présentation de la licence 2023-2024 est obligatoire lors du pointage.
- Chaque joueur doit avoir réglé le paiement des séries et s'être fait pointer au moins 30 minutes avant le début de sa première série de la journée.

ARTICLE 3 : JUGE-ARBITRAGE

- Le Juge-Arbitre de la compétition sera **Mr François DEMARTHE, JA3**.
- Le règlement sportif de la FFFT sera strictement appliqué lors de ce tournoi, tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le Juge-Arbitre en accord avec les organisateurs.

ARTICLE 4 : DROIT D'IMAGES

- Tout participant donne son accord pour apparaître sur des photos et/ou vidéos sur la page facebook du CTT HERGNIES/FRESNES. En cas de refus , le joueur est tenu de se faire connaître au responsable du tournoi accompagné d'un écrit.

ARTICLE 5 : SERIES/DOTATIONS

	Séries	Droit d'inscription	Début des séries	DOTATIONS				
				GLOBALE	1er	2eme	Demi-Finalistes	
SAMEDI 27	A	NC - 899	7 €	11H00	200	100	50	2 x 25
	B	NC - 1199	7 €	9H00	200	100	50	2 x 25
	C	NC - 1499	7 €	10H00	200	100	50	2 x 25
	D	NC - 1799	7 €	13H00	240	120	60	2 x 30
	E	NC - 2099	7 €	14H00	280	140	70	2 x 35
	F	Open	8 €	15H00	360	180	90	2 x 45
	G	Handicap 31Pts	8 €	12H00	360	180	90	2 x 45
DIMANCHE 28	H	NC - 699	7 €	11H00	200	100	50	2 x 25
	I	NC - 999	7 €	9H00	200	100	50	2 x 25
	J	NC - 1299	7 €	10H00	200	100	50	2 x 25
	K	NC - 1699	7 €	13H00	240	120	60	2 x 30
	L	NC - 1999	7 €	15H00	280	140	70	2 x 35
	M	Handicap 41Pts	8 €	14H00	360	180	90	2 x 45
	N	Open Dames	7 €	16H00	100% eng	50%	30%	2 x 10%
	O	Coupe Davis 3000Pts	2 x 6 euros	12H00	280	120	80	2 x 40

-La dotation globale pour ce tournoi sera de 3 600 euros, cette somme pourra être modifiée en cas de participation insuffisante.

ARTICLE 6 : PARTICIPATION / NOMBRE DE SERIES

-Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans 3 séries maximum par jour comme suit :

SAMEDI : 2 séries de classement + Handicap

DIMANCHE : 2 séries de classement + (Handicap ou Coupe Davis)

ou 1 série de classement + Handicap + Coupe Davis

-Possibilité de s'inscrire dans une série supplémentaire sur place en cas d'élimination, sous réserve de place et en accord avec le Juge-arbitre.

ARTICLE 7 : FORFAIT NON EXCUSE

-En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera **l'article IV.202 des règlements administratifs** sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 8 : INSCRIPTIONS / TIRAGE AU SORT

-Le tirage au sort des tableaux aura lieu 30 minutes avant le début de chaque série.

-Les inscriptions devront parvenir au plus tard le mercredi 24 Avril 2024 via les moyens suivants :

Lien Google/Form : [InscriptionTournoiTTHergniesFresnes2024](#)

ou par e-mail : tournoi.ctthf@gmail.com

-Le nombre de joueurs par série est limité à 96 pour les séries Handicap, 72 pour toutes les autres séries, et 32 équipes en Coupe Davis.

-Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint par série, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente et les joueurs seront recontactés en cas de désistement.

ARTICLE 9 : DEROULEMENT SPORTIF

- Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches sauf pour la série Handicap qui se jouera en 31 points (série Samedi) et en 41 points (série Dimanche) sans point d'écart.
- Le Handicap sera de 2 points par tranche de 100 points d'écart avec un maximum de 14 points (samedi) et de 20 points (dimanche). Les séries Handicap se joueront dans un tableau à élimination directe.
- La série coupe Davis se déroulera dans un tableau à élimination directe, la somme des points des 2 joueurs ne doit pas dépasser 3000pts, le joueur le mieux classé est forcément placé en joueur 1. Cette série comprend 2 simples puis 1 double en cas d'égalité après les deux matchs de simple.
- Pour toutes les autres séries (sauf Handicap et Coupe Davis) , les joueurs seront placés par poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 joueurs qualifiés puis placés dans un tableau à élimination directe.
- Tout joueur ne se présentant pas au 3ème appel de son nom sera déclaré forfait.

ARTICLE 10 : RESTAURATION

- Aucune interruption n'est prévue le midi.
- Buvette et restauration rapide seront disponibles pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITES

- L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol, perte ou accident pouvant survenir durant le tournoi aux joueurs ou spectateurs.

ARTICLE 12 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

- Le fait de s'engager implique pour chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.

